

# Une équipe pluriprofessionnelle

Médecin gériatre  
Cadre de santé  
Infirmières  
Psychologue,  
Kinésithérapeute  
Ergothérapeute  
Éducateur sportif  
Diététicienne  
Cardiologue  
Pharmacien clinicien  
Gérontopsychiatres  
Secrétaires médicales

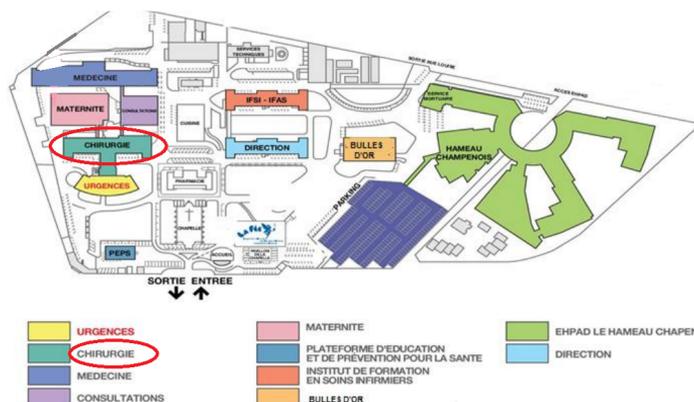


## Informations pratiques

### Adresse :

137, rue de l'Hôpital Auban-Moët  
51200 Epernay

Au rez-de-chaussée du bâtiment chirurgie situé  
derrière les urgences.



**Secrétariat : 03 26 58 73 48**

**Médecin Gériatre :  
François MANFAIT**

**Cadre de santé :  
Linda CLERGE**



AUBAN-MOËT  
CENTRE HOSPITALIER EPERNAY

# Hôpital de Jour Gériatrique



Centre Hospitalier Auban-Moët  
137 rue de l'Hopital Auban-Moët  
51200 Epernay  
Tel : 03 26 58 70 00  
Fax : 03 26 58 73 36  
Site internet : <http://www.ch-epernay.fr>

# Pour qui ?

Des patients âgés de 65 ans et plus, vivant à domicile et adressés par leur médecin traitant ou un médecin hospitalier



# Pour quoi ?

- Bilans de chutes*
- Dépistage des troubles cognitifs*
- Repérage des fragilités*

# Comment ?

- 1) Adressage du patient par son médecin traitant ou un médecin hospitalier.
- 2) Examen du dossier par le médecin gériatre.
- 3) Patient contacté par le secrétariat pour une prise de rendez-vous.
- 4) Prise en charge en HDJ par une équipe pluridisciplinaire (gériatre, infirmière et plusieurs autres intervenants parmi les suivants : psychologue, éducateur sportif, diététicienne, gériatopsychiatre, pharmacien).



La présence d'un proche ou de l'aidant principal pendant le rendez-vous est vivement conseillée.



Le transport peut être assuré par un proche ou par un ambulancier, sur prescription du médecin traitant ou du médecin gériatre.

# Déroulement de la journée

9h	Accueil
De 9h à 12h	Évaluation par les différents intervenants.
de 12h à 13h	Déjeuner sur place pour le patient (inclus dans le forfait journalier).
Après midi	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluations complémentaires.</li><li>• Visite du médecin gériatre pour une synthèse/annonce de diagnostic/recommandations.</li></ul>



Un compte-rendu d'hospitalisation est adressé au médecin traitant.